

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### ***Signature de la nouvelle version des chartes de qualité des réseaux d'eau potable et d'assainissement incluant les dispositions liées à la santé et à la sécurité des travailleurs***

Coordonné par l'ASTEE, un groupe de travail, réunissant les principaux acteurs des réseaux d'eau depuis les études initiales à la mise en service de la conduite, a mis à jour les textes des chartes eau potable et assainissement en intégrant les aspects relatifs à l'hygiène, la santé et la sécurité dans l'objectif de mieux protéger les travailleurs à chaque étape, tout en prenant en compte l'évolution de la réglementation.

Les chartes qualité, sans se substituer pour autant aux textes réglementaires, permettent de gérer l'interface entre toutes les parties prenantes pendant la construction ou la réhabilitation de réseaux ainsi que pendant la durée de vie des ouvrages : maîtres d'ouvrages et assistants maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, entrepreneurs, fabricants de canalisations, entreprises de contrôle, financeurs, exploitants... en les impliquant, et en précisant les responsabilités de chacun. Signe de longévité, il s'agit de la troisième mise à jour des textes des chartes qui ont connu un succès important dans leurs précédentes versions et qui évoluent aujourd'hui pour accompagner toujours mieux les acteurs de l'eau.

**Carine Morin-Batut, Directrice Générale de l'ASTEE**, explique : « *Des études menées par l'Agence de l'eau Seine-Normandie ont démontré que travailler sous chartes ne coûte pas plus cher et que les réseaux réalisés s'avèrent mieux construits et plus pérennes. A ce jour, quatre agences de l'eau conditionnent le versement de leurs aides au respect des chartes - c'est le cas des agences de l'eau Seine-Normandie, Rhône-Méditerranée et Corse, Adour-Garonne et Artois-Picardie - ce qui leur confère une légitimité partagée auprès de tous les partenaires de construction et réhabilitation des réseaux* ».

**A l'occasion du congrès de l'ASTEE, les nouvelles versions des chartes qualité des réseaux d'eau potable et d'assainissement seront officiellement signées le jeudi 2 juin à 16h30 au Palais des congrès d'Issy-les-Moulineaux.**

*L'ASTEE (Association Scientifique et Technique pour l'Eau et l'Environnement, ex-AGHTM) est une association à caractère scientifique et technique reconnue d'utilité publique créée en 1905. Plateforme multi-acteurs, elle rassemble près de 3 800 membres, structures et professionnels issus d'organismes publics et privés intervenant dans les services publics locaux de l'environnement. Avec 45 groupes de travail composés d'environ 400 bénévoles et 13 sections régionales sur l'ensemble du territoire national, elle a vocation à produire et diffuser de l'information technique de référence.*

[astee.org](http://astee.org) | [@astee](https://twitter.com/astee)

Inscription à l'adresse [issy2016@astee.org](mailto:issy2016@astee.org)

Avec mention « INVITE PRESSE SIGN. CHARTES » dans le sujet de votre courriel et vos coordonnées complètes

Contact presse : Antoine Sourdril ([antoine.sourdril@astee.org](mailto:antoine.sourdril@astee.org))